



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS

Signature d'une grande alliance entre le gouvernement du Québec et la nation crie
Le gouvernement du Québec et les Cris collaboreront pour réaliser un plan d'infrastructures ambitieux dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James

Montréal, le 17 février 2020. – Le premier ministre du Québec, François Legault, et le grand chef du Grand conseil des Cris (Eeyou Istchee) et président du Gouvernement de la nation crie, Abel Bosum, ont officiellement signé un protocole d'entente visant le développement économique à long terme, équilibré et respectueux des valeurs autochtones de la région d'Eeyou Istchee Baie-James. L'ambitieux projet proposé par la nation crie est accueilli favorablement par le gouvernement du Québec et s'inscrit en droite ligne avec la volonté du premier ministre d'approfondir la collaboration amorcée en 2002 par l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec, communément appelée la « Paix des braves ».

Pour l'occasion, ils étaient accompagnés de la ministre responsable des Affaires autochtones, Sylvie D'Amours, du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien, de la ministre de la Justice et ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, Sonia LeBel, de la vice-grande chef et vice-présidente Mandy Gull et des chefs des Premières Nations cries d'Eeyou Istchee.

Une grande alliance qui profitera directement aux communautés de la région et des régions avoisinantes

Résultat d'une démarche patiente de concertation avec les communautés cries, le projet envisage, notamment :

- le prolongement du réseau ferroviaire pour favoriser le développement économique et réduire les répercussions du camionnage;
- l'électrification de certains projets industriels;
- le partage d'infrastructures sur le territoire;
- la formation d'une main-d'œuvre locale;
- l'identification de nouvelles aires protégées propice à la connectivité des habitats de la faune du territoire.

Il est prévu que ce plan s'échelonne sur une durée de trente ans afin d'assurer la prévisibilité et la stabilité du développement économique et social du territoire d'Eeyou Istchee Baie-James et du Québec dans son ensemble.

Le protocole d'entente signé aujourd'hui permettra de mener une vaste étude de faisabilité technique et financière pour la phase I du projet, en plus de réaliser de façon préventive une étude de faisabilité pour les phases II et III.

Citations :

« Nous entamons un nouveau chapitre dans la relation de confiance et de collaboration qui unit le Québec et les Cris. Ce protocole d'entente est la preuve qu'il est possible de travailler ensemble sur des projets de développement socio-économiques ambitieux, de tirer profit de l'immense potentiel minier du Nord québécois, au bénéfice de nos deux nations, tout en respectant l'environnement, le territoire et les valeurs autochtones. Cet équilibre est important. Il fait partie de la vision à long terme élaborée par le Gouvernement de la nation crie et il correspond à notre désir de bâtir ensemble un Québec plus vert, plus prospère et plus fier. »

François Legault, premier ministre du Québec

« Ce protocole d'entente représente les premiers pas d'un ambitieux processus de transformation des infrastructures et de l'économie d'Eeyou Istchee. Ce projet contribuera à exploiter la richesse des ressources naturelles de la région, à créer des emplois et des occasions d'affaires pour les Cris et nos voisins les Jamésiens, tout en protégeant notre environnement et notre faune. Il ouvre la voie à un avenir radieux pour nos jeunes, en leur donnant la confiance nécessaire pour bâtir leur vie et fonder leur famille à Eeyou Istchee. Ce protocole d'entente donne un véritable sens au partenariat de nation à nation entre les Cris d'Eeyou Istchee et le Québec prévu dans notre traité la Convention de la Baie-James et du Nord québécois de 1975 et réaffirmé par la Paix des braves en 2002. »

Abel Bosum, grand chef du Grand conseil des Cris (Eeyou Istchee) et président du Gouvernement de la nation crie

À propos de la relation entre le Québec et les Cris :

- En 1975, les gouvernements du Québec et du Canada, les Cris et les Inuits, notamment, ont signé la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), en tant que premier traité de revendication territoriale globale dit « moderne » au Canada. Couvrant un territoire d'environ un million de kilomètres carrés, soit environ 65 % du Québec, la CBJNQ a entraîné un essor de la nation crie, en lui reconnaissant des droits et des avantages définis, y compris des terres, des responsabilités gouvernementales et du financement nécessaire pour leur prise en charge, ainsi que certaines indemnités.
- En 2002, le gouvernement du Québec et la nation crie ont signé la Paix des braves, une entente qui fait figure de modèle historique sur le plan de la relation entre le gouvernement et les nations autochtones. Celle-ci a principalement conduit à l'émergence d'une expertise crie en matière de développement économique, de création d'emplois ainsi qu'à une collaboration crie-québécoise sur la gestion du territoire de la Baie-James.
- Sur les fondements de la Paix des braves, les Cris et le gouvernement du Québec ont signé, en 2012, l'*Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James*, née de la volonté de moderniser les structures de gouvernance créées par la CBJNQ, en instaurant un nouveau modèle de gestion publique du territoire sur les plans municipal et supra-municipal, avec la participation commune des Cris et des Jamésiens, afin de favoriser des relations respectueuses, harmonieuses et constructives dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James.
- La volonté du premier ministre de s'inspirer de la Paix des braves pour signer de nouvelles ententes axées sur le développement économique avec les Premières Nations du Québec et celle de la nation crie de réaliser un ambitieux plan d'infrastructures stratégiques à déployer dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James, constituent une occasion de former une grande alliance qui permettra de concilier le

développement économique et social, la protection de l'environnement et une cohabitation harmonieuse.

- Le programme d'infrastructures comprend trois phases qui pourront être réalisées sur une période de trente ans grâce à de nouveaux investissements gouvernementaux.

– 30 –

Sources : Ewan Sauves
Attaché de presse
Cabinet du premier ministre
514 585-4451
ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca

Melissa Saganash
Directrice, Relations Cris-Québec
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)/Gouvernement de la nation crie
418-691-1111